



Saint-Herménégilde

816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

CERTIFICAT DES RÉSULTATS À LA SUITE DE LA TENUE D'UN REGISTRE CONCERNANT UN RÈGLEMENT

Règlement 330-2 modifiant le règlement de zonage no 237-14 afin d'encadrer les activités de location à court terme dans la zone CO-1.

Registre tenu le 25 septembre 2023

Je soussignée, Johanne Le Buis, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, déclare ce qui suit:

- a) QUE le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement ci-dessus mentionné est de 136;
- b) QUE le nombre de demandes requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire est de 13;
- c) QU'aucune demande de scrutin référendaire n'a été enregistrée au cours de la période tenue du registre;
- d) En conséquence des faits énoncés aux paragraphes a), b) et c) du présent certificat, le règlement est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

Saint-Herménégilde, le 10 octobre 2023

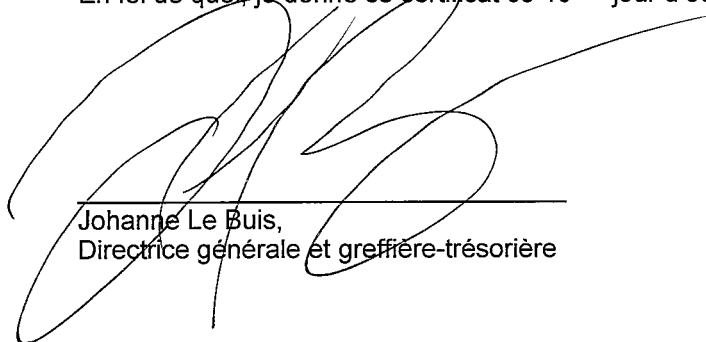


Johanne Le Buis,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Johanne Le Buis, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié le certificat ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 10 octobre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10^{ème} jour d'octobre 2023.



Johanne Le Buis,
Directrice générale et greffière-trésorière